

## Groupe de travail 1 : Production de l'UE

### Procès-verbal

Mardi 2 décembre 2025 (09h30 – 13h00 CEST)

Zoom

Interprétation en ANG, ES, FR

#### Mot de bienvenue du Président, Julien Lamothe

#### [Présentation](#)

#### Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (17.09.25) : adoptés

Pim Visser (NOVA) a demandé l'ajout d'un point concernant le Règlement relatif au Contrôle des Pêches dans le but de donner suite à l'échange de points de vue avec les représentants de la DG MARE lors de la réunion du Groupe de Travail 2 du 1er décembre 2025. M. Visser a attiré l'attention sur les doutes exprimés par les membres quant à la mise en œuvre des prochaines règles en matière de traçabilité.

Katarina Sipic (Seafood Europe) a exprimé son soutien à cette suggestion.

#### Points d'action

- **État d'avancement concernant les points d'action de la dernière réunion : pour information**
- Obligation de Débarquement :
  - Dans le cadre de l'évaluation en cours de la Politique Commune de la Pêche, le Groupe de Travail continuera à suivre l'évolution de la situation concernant l'obligation de débarquement.
    - En cours
- Organisation Commune des Marchés :
  - Dans le cadre de l'évaluation en cours de la Politique Commune de la Pêche, le Groupe de Travail continuera à suivre l'évolution de la situation concernant les Organisations de Producteurs.
    - En cours
- Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche :
  - Le projet d'avis sur le « Rapport économique du CSTEP sur le secteur aquacole de l'UE (2025) » sera soumis au Comité Exécutif en vue de son examen et de son éventuelle approbation.



- Avis adopté le 18 septembre 2025
- Dialogue sur la mise en œuvre :
  - Le projet de mandat, basé sur les commentaires fournis par le Groupe de Travail, sera préparé par le Secrétaire Général et le Président du Groupe de Travail et soumis à l'examen du Comité Exécutif par voie de procédure écrite.
    - Mandat approuvé par le Comité Exécutif par procédure écrite le 17 novembre 2025
- Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture :
  - Mise à jour par la DG MARE sur l'élaboration de l'outil de critères de durabilité à demander lors d'une prochaine réunion.
    - En attente

### Ressources halieutiques marines

- **Présentation de l'édition 2025 du « Review of the State of World Marine Fishery Resources » (Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales) par Rishi Sharma (FAO)**

#### Présentation

Le Président a souligné la pertinence du « Review of the State of World Marine Fishery Resources » dans le contexte des discussions en cours sur la durabilité et les accords commerciaux, parmi d'autres sujets d'intérêt pour le Conseil Consultatif.

Rishi Sharma (FAO) a présenté l'édition 2025 du « Review of the State of World Marine Fishery Resources » (Examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales). M. Sharma a indiqué que cette publication est un travail en cours, issu d'une demande des Nations Unies, formulée il y a 50 ans, dans le cadre des négociations sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La publication dresse un bilan de l'état des ressources halieutiques à l'échelle mondiale. La liste de référence des ressources s'est étendue au fil du temps, passant de 441 en 2011 à 531 en 2024, et à 2 570 ressources, groupes et regroupements d'espèces en 2025.

M. Sharma a expliqué que la méthodologie a été mise à jour pour améliorer la résolution, la transparence et la fiabilité globale. Le suivi de l'état des ressources halieutiques mondiales SOFIA fournit une évaluation synoptique de l'état des ressources régionales et un indicateur global de l'évolution des ressources halieutiques mondiales par rapport aux points de référence fondés sur le rendement maximal durable. Les améliorations apportées comprennent une meilleure couverture des pêches mondiales, des évaluations plus précises et des rapports plus transparents. Le processus de production des estimations actuelles comporte quatre étapes : la sélection d'un échantillon de ressources, la collecte et le regroupement des données relatives à ces ressources, l'application d'une méthode de classification de l'état des ressources et le calcul



de l'indicateur, à savoir le pourcentage de ressources halieutiques exploitées à des niveaux biologiquement viables.

En ce qui concerne la classification des données, M. Sharma a souligné que 59 % des ressources font l'objet d'évaluations formelles considérées comme scientifiquement valables et fiables, 22 % disposent de données de capture et d'informations complémentaires, l'état étant déduit à l'aide de modèles de production excédentaire, et 19 % disposent de données limitées combinées à un jugement d'expert et à un examen par les pairs, en utilisant une approche fondée sur le poids des éléments de preuve. La majorité des ressources se situent au-dessus ou autour des points de référence cibles, tandis qu'une minorité se situe en dessous, 3 % se situant en dessous des points de référence limites. Les pertes de rendement peuvent être importantes dans certaines zones, mais dans l'ensemble, l'approche vise à optimiser la sécurité alimentaire.

M. Sharma a souligné que les différences dans les estimations de la surpêche entre la méthode actualisée et les méthodes précédentes sont marginales (de 0 à 15 %, selon la zone), tandis que l'ajout de nouvelles ressources place davantage de pêches sous-exploitées dans l'ensemble de données, souvent des prises accessoires ou des espèces résilientes nouvellement exploitées, telles que les ressources pélagiques de petite taille. Les cibles des Objectifs de Développement Durable sont pour la plupart irréalisables et entrent en conflit avec les objectifs de sécurité alimentaire basés sur le Rendement Maximum Durable et les approches de précaution, car une gestion parfaite est impossible dans les systèmes naturels où l'erreur de processus est élevée.

M. Sharma a souligné que l'édition 2025 constitue l'évaluation mondiale des ressources halieutiques marines la plus complète et la plus participative jamais réalisée, reflétant les avancées scientifiques, technologiques et inclusives dans le cadre de l'engagement de la FAO en faveur de la Transformation bleue. Une gestion des pêches efficace est mise en avant comme la meilleure mesure de conservation, la FAO étant prête à soutenir les pays et à promouvoir une forte coopération régionale et internationale pour assurer la durabilité à long terme.

M. Sharma a insisté sur le rôle clé des pêches marines pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance à l'échelle mondiale. En 2022, la production mondiale de la pêche et de l'aquaculture a atteint le chiffre record de 223,2 millions de tonnes, pour une valeur commerciale de 472 milliards d'USD. Les produits aquatiques continuent de figurer parmi les produits alimentaires les plus échangés, impliquant plus de 230 pays et territoires, et assurent une disponibilité annuelle moyenne de 20,7 kg de produits alimentaires d'origine animale aquatique par habitant, ce qui souligne leur importance alimentaire et économique.

- **Échange de points de vue**

Janne Posti (Conxemar) a rappelé que la FAO évalue régulièrement l'état des ressources halieutiques. Étant donné que l'UE importe environ 70 % des produits de la pêche et de l'aquaculture présents sur le marché,



M. Posti a voulu savoir s'il serait possible de connaître le pourcentage des importations de l'UE qui sont classées comme durables ou non durables. Il a reconnu que des défis méthodologiques se présenteraient, tels que la différenciation entre la production de la pêche et de l'aquaculture, et la différenciation des produits transformés composés de différents lots. Néanmoins, il a exprimé l'espoir que, grâce à un travail collectif, le calcul mentionné serait possible.

Rishi Sharma (FAO) a répondu que, suite à la fourniture d'une liste des espèces importées, le calcul pourrait être effectué assez rapidement. Les données sur la capture et les régions correspondantes sont documentées, ce qui signifie qu'il serait possible de calculer en utilisant les informations disponibles dans des bases de données transparentes.

Le Président s'est demandé si les données mentionnées seraient intégrées dans l'outil sur les critères de durabilité en cours de développement par la DG MARE.

Gerd Heinen (DG MARE) a répondu que le principal défi résidait dans l'identification des ressources spécifiques pour les importations. Dans certains cas, les données de l'EUMOFA regroupent plusieurs ressources, voire plusieurs espèces. Il serait donc difficile d'effectuer un calcul précis sur la base des données existantes. En outre, alors que la FAO se concentre sur les données relatives à la biomasse, la méthodologie proposée par le CSTEP s'appuie sur les données relatives à la biomasse et à la mortalité par pêche. M. Heinen a ajouté que les discussions sur l'outil des critères de durabilité étaient toujours en cours.

Laure Guillevic (WWF) a demandé plus d'informations concernant l'argument selon lequel l'Objectif de Développement Durable 14 serait en grande partie irréalisable et que les cibles seraient contraires aux objectifs de sécurité alimentaire.

Rishi Sharma (FAO) a répondu que la question dépendait de la forme de la fonction de production, qui varie en fonction de la résilience des espèces. M. Sharma a affirmé que les 50 % constituent le facteur de production idéal. Pour obtenir le meilleur rendement tout en suivant les Objectifs de Développement Durable, une très bonne gestion et des contrôles seraient essentiels. Néanmoins, dans la pratique, il existe des erreurs de gestion ainsi que des incertitudes au niveau des évaluations. À l'heure actuelle, si l'on considère l'emploi, les moyens de subsistance et les rendements, très peu de ressources se trouvent à des niveaux altérés. Il a reconnu que de nombreuses ONG appellent à suivre strictement les objectifs, mais a averti que des compromis seraient nécessaires. La production mondiale actuelle de 80 millions de tonnes pourrait être ramenée à 60, ce qui est particulièrement préoccupant si l'on considère qu'un milliard de personnes souffrent de malnutrition.

Patrick Murphy (IS&WFPO) a demandé plus d'informations sur les répartitions régionales et nationales. M. Murphy a rappelé que l'UE déployait d'importants efforts de gestion. Selon lui, une mauvaise gestion et une mauvaise interprétation de l'état des ressources par les États côtiers, en particulier des ressources migratoires, pourraient avoir des répercussions considérables. Il a affirmé que la durabilité des opérateurs



devrait également être prise en compte, et notamment les coûts associés, les mécanismes d'attribution des quotas et les défis liés à l'échelle.

Rishi Sharma (FAO) a répondu que la répartition des quotas et les systèmes de gestion devraient être justes et équitables dans les zones économiques exclusives et en haute mer. Les organisations régionales de gestion des pêches jouent un rôle déterminant dans la mise en place de mécanismes de captures autorisées et de stratégies partagées entre les pays. M. Sharma a souligné que la FAO adopte une approche neutre qui favorise une meilleure gestion et des améliorations globales, tout en évitant de se pencher sur les efforts spécifiques, les allocations de quotas et les mesures de gestion. Il a donné l'exemple des organisations régionales de gestion des pêches du thon dans l'océan Indien. Les processus de répartition des captures en haute mer étaient transparents, mais certaines parties prenantes demeuraient toujours insatisfaites.

### Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

- **Présentation de l'étude « digitalisation at first sale stage » (la numérisation au stade de la première vente) par Tanguy Chever et Rose Cahagne (EUMOFA)**

#### Présentation

Tanguy Chever (EUMOFA) a indiqué que l'étude, qui a été publiée en juin 2025, s'est concentrée sur la numérisation au stade de la première vente, couvrant à la fois les prévisions en matière de débarquement et les ventes numérisées. L'analyse est basée sur des recherches documentaires et des entretiens dans six pays : les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la France, l'Espagne et l'Italie. M. Chever a donné un aperçu des systèmes numériques identifiés concernant les prévisions de débarquement et les premières ventes, notamment Auxcis (KOSMOS), EFICE, PEFA, Agisoft, Mercapesca, AlphaFish et Go Infoteam (eFish), ce qui témoigne d'une adoption hétérogène des outils numériques.

Rose Cahagne (EUMOFA), concernant les prévisions de débarquement, a expliqué que les informations disponibles dépendent de la taille du navire. Les navires de plus de 12 mètres sont légalement tenus d'utiliser des journaux de bord électroniques, de sorte que les données peuvent être partagées en temps réel avec les Organisations de Producteurs ou directement aux criées de manière groupée. Dans d'autres cas, les données ont été extrapolées à partir des premiers jours de la sortie. Dans le cas des navires de moins de 12 mètres, la communication se fait généralement par SMS ou message WhatsApp aux Organisations de Producteurs et aux criées. Les données ne sont partagées qu'au moment du débarquement.

Rose Cahagne (EUMOFA), à propos du niveau d'avancement de la numérisation, a souligné qu'il existait une hétérogénéité entre les États membres et au sein des États membres. Au Danemark, aux Pays-Bas et en Belgique, les systèmes sont totalement intégrés et interconnectés. En France, en Espagne et en Italie, on observe des cas de numérisation et d'interconnexion complètes et d'autres cas où les criées sont partiellement numérisées. En Espagne et en Italie, certaines criées ne sont pas numérisées. M. Chever a donné l'exemple du système PEFA aux Pays-Bas, lancé en 2008, qui relie environ 250 acheteurs à travers six



créées et fournit des prévisions de débarquement 24 heures avant les débarquements. En Bretagne, en France, le système « Breizh'Apport » rassemble les captures des navires de plus de 12 mètres et partage les données avec les criées. En Espagne, il n'existe pas de système national ou régional, certaines criées utilisant KOSMOS ou Whatsapp, et quelques autres seulement utilisant des systèmes internes entièrement numérisés.

Tanguy Chever (EUMOFA) a souligné les nombreux impacts et enjeux de la numérisation. La numérisation a augmenté le nombre d'acheteurs participant à distance. Elle réduit la nécessité d'assister physiquement aux ventes à la criée. Elle a des répercussions potentielles sur l'organisation de la chaîne de valeur. Pour les ventes à la criée à petite échelle et à distance, la numérisation a été perçue comme une opportunité. Selon les parties prenantes, elle a eu des effets positifs sur les prix. Pour les sociétés du secteur de la pêche, les possibilités se sont accrues grâce à l'augmentation du nombre d'acheteurs ainsi qu'à des prix plus élevés pour obtenir des lots spécifiques. Pour les acheteurs, la numérisation a permis d'accéder à de nombreuses ventes à la criée et de comparer les prix en temps réel. L'analyse quantitative n'a pas montré d'impact clair sur les prix en fonction des données disponibles. Il a attiré l'attention sur les enjeux liés à l'harmonisation des informations entre les ventes aux enchères, y compris les informations relatives aux normes de commercialisation, telles que la taille et la qualité. Dans chaque criée, des informations supplémentaires pourraient être développées, telles que la sous-qualité ou une taille plus détaillée. Bien qu'un large éventail d'informations puisse être partagé avec les acheteurs, certaines parties prenantes ont indiqué qu'il s'agissait d'un obstacle à l'évaluation de la qualité.

M. Chever, en ce qui concerne la question de l'acceptabilité par les parties prenantes, a expliqué que les prévisions en matière de débarquement sont des informations sensibles pour les pêcheurs. Il serait possible de les protéger en les regroupant par zone de pêche ou par port de débarquement, et en procédant à des estimations des débarquements sur la base d'une extrapolation. Certaines parties prenantes se sont montrées réticentes en raison de l'augmentation de la concurrence dans les criées, de la nécessité de voir les lots de poissons pour en évaluer la qualité et d'une éventuelle réticence à utiliser de nouveaux outils numérisés.

- **Échange de points de vue**

Elena Ghezzi (COPA-COGECA) a remercié les experts de l'EUMOFA pour avoir été disposés à modifier l'étude à la suite des commentaires formulés par certaines organisations de parties prenantes.

Tanguy Chever (EUMOFA) a remercié Mme Ghezzi pour les informations précédemment fournies.

Pim Visser (NOVA) a souligné l'importance des criées pour les premières ventes. M. Visser a demandé des informations sur les contacts établis avec les organisations représentant les criées. Il a demandé à M. Chever son avis sur l'importance d'un partenariat entre les criées et la Commission européenne, ajoutant que les criées n'étaient pas mentionnées dans le règlement relatif à l'Organisation Commune des Marchés.



Tanguy Chever (EUMOFA) a répondu que les experts avaient identifié les différentes structures et les développeurs de logiciels. Le contact avec les criées a été assez facile.

Laurène Jolly (DG MARE) a reconnu l'importance des criées en tant qu'acteurs clés, en particulier dans le milieu de la chaîne couverte par l'Organisation Commune des Marchés. Mme Jolly a expliqué que l'étude était basée sur des données factuelles et n'incluait pas de recommandations politiques. Néanmoins, l'évaluation en cours de la Politique Commune de la Pêche devra prendre en compte l'évolution du contexte, y compris la numérisation.

Pim Visser (NOVA) a souligné l'importance de disposer d'un partenaire au niveau de l'UE. M. Visser a indiqué que des avancées étaient en cours entre les criées à travers l'UE. Une association à l'échelle de l'UE représentant les criées pourrait être rétablie dans un avenir proche.

Le Président a mentionné que le cadre juridique des criées était assez hétérogène dans l'UE, ce qui signifie qu'il est difficile d'établir une structure officielle au niveau de l'UE.

Adrien Simonnet (UMF) a attiré l'attention sur l'importance des organisations d'acheteurs, qui jouent un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement, en particulier en France. M. Simonnet a soutenu que la numérisation devrait inclure la reconnaissance de l'importance des organisations d'acheteurs. Cette reconnaissance devrait également avoir lieu dans le règlement de l'Organisation Commune des Marchés.

Le Président, concernant la numérisation et les améliorations des premières ventes perçues par les parties prenantes, a souhaité connaître les attentes en matière d'interconnexion avec d'autres parties de la chaîne d'approvisionnement.

Tanguy Chever (EUMOFA) a donné l'exemple des criées de poissons en Bretagne pour lesquelles la numérisation était considérée comme d'une importance capitale, contribuant à maintenir l'interconnexion et l'emploi. L'intérêt varie d'un marché à l'autre.

Laurène Jolly (DG MARE) a informé les membres que le rapport annuel « The EU Fish Market » (Le marché européen du poisson) avait récemment été publié par l'EUMOFA. Mme Jolly s'est déclarée disponible pour présenter le rapport lors d'une prochaine réunion et a encouragé les membres à en prendre connaissance.

### Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche

- **Présentation de l'édition 2025 du rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE par Evelina Sabatella (Groupe de Travail d'Experts du CSTEP)**

#### [Présentation](#)

Evelina Sabatella (CSTEP) a indiqué que, pour la première fois, la DG MARE a publié une brochure reprenant les principaux résultats de l'édition 2025 du rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE.



Mme Sabatella a expliqué que l'édition 2025 du rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE, préparée par le Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche, fournit une base empirique permettant d'évaluer la compétitivité et la viabilité économique des flottes de l'UE. Réalisé par deux groupes de travail composés d'une quarantaine de spécialistes, le rapport s'appuie sur les données officielles communiquées par les États membres en vertu des règlements du Cadre de Collecte des Données de l'UE. Le rapport met en évidence l'alignement de la performance économique sur la durabilité écologique, montrant que les améliorations au niveau de la santé des stocks et de l'efficacité énergétique peuvent accroître la rentabilité et la compétitivité. La viabilité économique est définie non seulement par la rentabilité actuelle, mais aussi par la résistance aux chocs externes tels que les fluctuations des prix des carburants, l'effondrement des stocks ou les changements en matière de réglementation. Les indicateurs clés comprennent la valeur ajoutée brute, les bénéfices bruts et nets, les marges bénéficiaires, la productivité du travail, la productivité du capital et l'efficacité énergétique.

Mme Sabatella a également expliqué que le rapport couvre la flotte de l'UE à la fois au niveau global et régional, et par type de flotte : Flotte côtière à petite échelle, navires de moins de 12 mètres utilisant des engins actifs, Flotte à grande échelle, et Flotte de pêche hauturière. L'analyse régionale couvre l'Atlantique Nord (mer du Nord, Arctique oriental, mer Baltique, Eaux Occidentales Septentrionales, Eaux Occidentales Australes), la Méditerranée et la mer Noire, ainsi que d'autres régions, y compris les Régions Ultrapériphériques de l'UE et les opérations de la flotte hauturière dans les eaux non européennes. Les améliorations méthodologiques de l'édition 2025 comprennent une mise à jour des classifications, une année de base en 2023, des coûts d'opportunité fixes pour le calcul du bénéfice net, et une plus grande transparence des méthodes et des métadonnées.

Mme Sabatella a indiqué que les principaux résultats montrent qu'en 2023, la flotte de l'UE se composait de 70 280 navires, dont 76 % étaient actifs, employant 119 479 pêcheurs (73 974 ETP). Les débarquements ont atteint 3,39 millions de tonnes, soit une baisse de 2,6 % par rapport à 2022, avec une valeur au débarquement de 6,1 milliards d'euros, en baisse de 11,8 %, et un prix moyen de 1,81 euro/kg. Les performances économiques globales ont diminué : la valeur ajoutée brute a baissé de 10,1 % pour atteindre 3,202 milliards d'euros, le bénéfice brut a baissé de 11,6 % pour atteindre 1,024 milliard d'euros, et la marge bénéficiaire nette a été de 0,9 %. Les segments de la flotte ont affiché des performances diverses : les flottes côtières à petite échelle représentaient 77 % des navires mais n'ont contribué qu'à 6,4 % du volume et 16,6 % de la valeur, avec une légère baisse de la valeur ajoutée brute (-3,2 %) ; les navires de moins de 12 mètres utilisant des engins actifs, un segment de la flotte à petite échelle, ont connu une forte baisse de 15 % de la valeur ajoutée brute ; les flottes à grande échelle, responsables de la majeure partie des débarquements, ont connu des baisses importantes de la valeur ajoutée brute (-10,9 %) et du bénéfice brut (-20,5 %), avec un bénéfice net négatif de -76 millions d'euros ; la flotte de pêche hauturière a également enregistré des baisses dans toutes les mesures économiques malgré des contributions significatives aux débarquements.



Mme Sabatella a souligné que, au niveau régional, la performance économique a été affectée par les réductions de quotas, l'état des ressources, les coûts du carburant et d'autres défis opérationnels. La mer du Nord et l'Arctique oriental ont été confrontés à des pertes de quotas liées au Brexit, à la baisse des débarquements de poissons plats et à l'impact des phoques. La mer Baltique a souffert de la réduction des quotas de hareng et du mauvais état des stocks. Les Eaux Occidentales Australes ont affiché une rentabilité d'exploitation mais des résultats nets négatifs, tandis que les Eaux Occidentales Septentrionales ont connu des recettes stables avec une variabilité entre les États membres. La Méditerranée a connu une surexploitation des stocks et une pénurie de main-d'œuvre, tandis que la mer Noire a été confrontée à des contraintes météorologiques et à une dépendance à l'égard d'un petit nombre d'espèces.

Mme Sabatella a souligné que les prévisions actuelles pour 2024 anticipent une baisse de 4% du poids débarqué avec des prix stables, une légère amélioration de la valeur ajoutée brute (+1%) et du bénéfice brut (+11%), bien que le nombre de navires et l'emploi continuent de décliner sur le long terme. Pour 2025, une baisse de 9 % du poids débarqué est attendue par rapport à 2023, compensée par des prix du poisson plus élevés, ce qui se traduit par une baisse de 4 % de la valeur au débarquement. Les résultats économiques devraient s'améliorer de façon modérée pour la plupart des indicateurs, se rapprochant ainsi des moyennes décennales. Les principaux facteurs comprennent le désarmement des navires, la baisse des coûts du carburant, la hausse des prix du poisson et les possibilités de pêche variables entre les États membres et les segments de la flotte.

Mme Sabatella a rappelé que, le 27 mars 2025, le MAC a formulé des recommandations pour l'édition 2025 du rapport économique annuel. Le MAC a recommandé de poursuivre les efforts pour collecter les données les plus récentes possibles. Le CSTEP a suggéré d'organiser un atelier afin de mettre au point une méthode commune de prévision immédiate pour l'année n+1. Le MAC a attiré l'attention sur la sous-estimation potentielle de la production des pêcheurs à petite échelle et des contributions de leurs familles. Le faible niveau d'activité des petits navires pourrait affecter la précision des données. Pour y remédier, une description supplémentaire a été introduite dans la déclaration de la flotte, établissant une distinction entre les navires à faible activité et les navires à activité normale ou élevée. Depuis 2023, la définition de l'emploi dans le Cadre de Collecte des Données a été élargie pour inclure les individus travaillant exclusivement à terre mais rémunérés par les navires. Le MAC a appelé à la normalisation de la collecte de données sur l'emploi. Il s'agit d'une tâche spécifique pour le RCG-ECON. Le MAC a recommandé un chapitre spécial sur le Brexit. Néanmoins, il s'agit d'une question complexe qui ne peut pas être facilement traitée dans le cadre du rapport économique annuel. Quant à l'inclusion d'indicateurs biologiques, sociaux et économiques, elle a expliqué que ces questions étaient traitées par d'autres Groupes de Travail d'Experts du CSTEP.

- **Échange de points de vue**

Le Président, concernant l'évolution de la situation économique dans les projections pour 2024, a fait remarquer que le volume semblait diminuer, même s'il était compensé par des prix plus élevés. Le Président s'est inquiété de l'impact sur la capacité de production de la flotte de l'UE et sur la souveraineté alimentaire



de l'UE. Il a ajouté que le communiqué de presse publié par la DG MARE était axé sur les prévisions immédiates et fournissait un message très optimiste.

Evelina Sabatella (CSTEP) a confirmé que le communiqué de presse avait été préparé par la DG MARE. Mme Sabatella a reconnu que le message véhiculé s'appuyait de manière significative sur les prévisions immédiates. Elle a appelé à la prudence, car les prévisions pourraient être fortement influencées par l'évolution des prix des carburants.

Sergio López García (OPP7 Burela) a mis l'accent sur les problèmes rencontrés par le secteur de la production primaire, étant donné qu'à court terme, des baisses de production sont attendues, même en cas d'augmentation des prix. M. López a exprimé des inquiétudes quant à l'utilisation de l'année 2023 comme année de référence, car cela signifie que les données sont déjà obsolètes. La période en question a été marquée par la pandémie de COVID-19, la guerre menée par la Russie et l'augmentation des prix des carburants. C'est pourquoi, selon lui, les projections sont les sections les plus importantes du rapport. Il s'est interrogé sur d'éventuels problèmes de qualité des données fournies par les États membres, étant donné que de nombreux experts sont impliqués et que les données sont quelque peu obsolètes.

Evelina Sabatella (CSTEP) a souligné que la qualité des données s'était améliorée au cours de l'année écoulée. Des efforts considérables ont été entrepris tant par le CSTEP que par les États membres. Selon elle, grâce aux processus de validation, les données sont de bonne qualité. En outre, la correction des données est également possible. Mme Sabatella a reconnu qu'il y avait un délai entre les données et la publication du rapport. Le rapport s'appuie sur des données officielles avec un décalage de deux ans. Les projections prévisionnelles pourraient être améliorées. Elle a affirmé qu'il existait des statistiques plus récentes sur les débarquements, alors que l'objectif du rapport économique annuel était de fournir une perspective plus large sur la rentabilité, l'emploi et l'analyse économique. À titre d'exemple, les informations relatives aux poissons sont basées sur des données datant de 2024.

- **Voie à suivre**

Le Président a remercié Mme Sabatella d'avoir abordé, dans sa présentation, les recommandations précédemment soumises par le MAC. Le Président a rappelé que, dans le cadre du programme de travail, le MAC s'est engagé à fournir des avis sur les Termes de Référence de la prochaine édition du rapport. Le Président a suggéré de procéder à la diffusion d'un questionnaire par le Secrétariat afin de recueillir les réactions des membres. Lors de la réunion de février 2026, le Groupe de Travail devrait être en mesure d'adopter un nouvel avis.

### Terminologie

- **Échange de points de vue sur le terme approprié pour désigner les « produits de la pêche et de l'aquaculture »**



Le Président a rappelé que, lors de la réunion précédente, la question de la terminologie appropriée pour désigner les produits de la pêche et de l'aquaculture avait été soulevée. Le Président a fait remarquer qu'il existait une certaine diversité dans la terminologie utilisée tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il est donc important de discuter de la terminologie appropriée à utiliser dans les avis adoptés.

Le Secrétaire Général a expliqué que le terme « produits de la pêche et de l'aquaculture » était le terme juridique standard utilisé dans la législation de l'UE, lequel était aligné sur les cadres commerciaux internationaux et couvrait de manière adéquate tous les produits et secteurs. Néanmoins, ce terme peut être perçu comme long et bureaucratique. Le terme « fruits de mer » est le terme générique utilisé dans les médias, le marketing, l'industrie et dans un contexte informel. Néanmoins, ce terme ne couvre pas explicitement l'aquaculture en eau douce et n'est pas utilisé dans les documents juridiques. Le terme « produits alimentaires aquatiques » est un terme générique qui met l'accent sur la nutrition et la sécurité alimentaire. Ce terme est de plus en plus utilisé par les parties prenantes de l'UE et dans les contextes internationaux, en particulier par la FAO. Néanmoins, comme il s'agit d'un terme plus récent et plus général, il est moins reconnaissable pour le grand public. La « nourriture bleue » est également un terme générique qui met l'accent sur la nutrition et la sécurité alimentaire, de plus en plus utilisé dans des contextes internationaux par les parties prenantes. Néanmoins, il est également considéré comme un terme plus récent et plus général, moins reconnaissable par le grand public.

Guus Pastoor (Visfederatie) a remercié le Secrétaire Général pour cette vue d'ensemble correcte. M. Pastoor a souligné que, dans le domaine du marketing, le terme « fruits de mer » était généralement utilisé, mais il a reconnu qu'il y avait des limites dues au champ d'application. Il reconnaît que le terme « produits alimentaires aquatiques » n'est pas aussi reconnaissable. Par conséquent, même s'il apprécie le terme « fruits de mer », l'expression « produits de la pêche et de l'aquaculture » devrait continuer à être utilisée par le MAC.

Pim Visser (NOVA) s'est dit d'accord avec M. Pastoor. M. Visser estime qu'il serait plus approprié d'utiliser la même terminologie que la Commission européenne.

- **Voie à suivre**

Le Président a souligné que les cadres institutionnels et les perceptions du public peuvent être différents. Le Président a convenu qu'il serait approprié de continuer à utiliser le terme « produits de la pêche et de l'aquaculture », conformément au cadre juridique de l'UE.

### Questions diverses

- **Règlement relatif au Contrôle des Pêches**

Katarina Sipic (Seafood Europe) a souligné que le secteur était très préoccupé par les prochaines exigences en matière de traçabilité numérique des produits de la pêche et de l'aquaculture. Il est donc urgent d'agir



pour remédier à la situation. Mme Sipic a souligné que, lors de la réunion du Groupe de Travail 2 du 1er décembre 2025, les représentants de la DG MARE ont reconnu qu'il y avait eu des erreurs de communication concernant les exigences à venir. Selon elle, il y a une très grande incertitude sur ce qui se passera à partir du 10 janvier 2026. Elle a encouragé les autres membres à contribuer à l'élaboration par le MAC d'un avis sur la question.

Pim Visser (NOVA) a attiré l'attention sur les investissements que les opérateurs devraient réaliser dans la technologie. En raison des coûts financiers, les opérateurs ne devraient entreprendre l'investissement qu'une seule fois. C'est pourquoi il est important que la Commission européenne fasse preuve d'une grande clarté et qu'elle accorde suffisamment de temps pour la mise en œuvre. Selon lui, compte tenu du manque de volonté de la DG MARE de repousser la mise en œuvre, il existe un risque d'interprétations divergentes entre les autorités de contrôle. Par conséquent, il pourrait y avoir un impact sur l'égalité des conditions de concurrence sur le marché de l'UE. M. Visser s'est déclaré favorable au fait de mener à bien cet avis, même si les positions minoritaires doivent être consignées.

Le Secrétaire Général a mentionné que, sur la base de l'échange de points de vue qui a eu lieu lors de la réunion du Groupe de Travail 2, on pouvait s'attendre à ce que les opinions dissidentes d'Oceana et d'autres ONG soient enregistrées.

Katarina Sipic (Seafood Europe) a exprimé sa déception face à l'opposition des ONG. Mme Sipic a souligné que son organisation n'était pas opposée aux exigences en matière de traçabilité, mais a affirmé qu'il existait des défis logistiques importants.

Le Président a expliqué qu'une procédure écrite d'urgence aurait lieu. Selon lui, il sera difficile de parvenir à un consensus. La situation n'est pas claire, car la Commission européenne n'a pas adopté d'Acte Délégué sur la traçabilité. Il a souligné que la traçabilité nécessitait des investissements. Par conséquent, la priorité devrait être donnée à l'adoption rapide d'un avis, plutôt qu'à des discussions prolongées.

Le Secrétaire Général a indiqué qu'il aurait des échanges informels avec le Président du Groupe de Travail 2 et avec Mme Sipic dès que possible. La procédure écrite d'urgence sera lancée cette semaine.

María Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) a insisté sur les exigences croissantes imposées aux opérateurs de l'UE et sur le manque de garanties, ce qui soulève la question de l'égalité des conditions de concurrence. Mme Álvarez a fait part de ses préoccupations concernant l'évolution de l'échange de points de vue avec les représentants de la DG MARE lors de la réunion du Groupe de Travail 2.

Le Secrétaire Général a répondu que M. Heinen s'est dit disponible pour partager les préoccupations des membres avec les collègues de la DG MARE D4.

Gerd Heinen (DG MARE) a reconnu l'urgence et l'importance de la question. M. Heinen a confirmé sa disponibilité pour transmettre les messages des membres à ses collègues. Il a souligné l'importance d'un travail constructif commun entre la DG MARE et les parties prenantes pour répondre aux questions ouvertes et aux défis liés à la mise en œuvre.



### Résumé des points d'action

- Comité Scientifique, Technique et Économique de la Pêche :
  - Le Secrétariat fera circuler un questionnaire aux membres afin de recueillir leurs réactions, qui serviront de base à un futur projet d'avis sur les Termes de Référence de la prochaine édition du Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE.
- Terminologie :
  - Maintenir l'utilisation du terme « produits de la pêche et de l'aquaculture ».



## Liste de présence

| Représentant           | Organisation                                                              | Fonction     |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Adrien Simonnet        | Union du Mareyage Français (UMF)                                          | Membre       |
| Alen Lovrinov          | Producer Organisation Omega 3                                             | Membre       |
| Alessandro Manghisi    | Aquaculture Stewardship Council (ASC)                                     | Membre       |
| Angel Calvo Santos     | European Commission                                                       | Expert       |
| Angels Segura Unió     | AECOC                                                                     | Membre       |
| Anna Rokicka           | Polish Association of Fish Processors (PSPR)                              | Membre       |
| Arthur Yon             | FROM Nord                                                                 | Membre       |
| Basilio Otero          | FNCP                                                                      | Membre       |
| Camille Maisonneuve    | Market Advisory Council (MAC)                                             | Secrétariat  |
| Caroline Gamblin       | PACT'ALIM                                                                 | Membre       |
| Christine Absil        | Good Fish Foundation                                                      | Membre       |
| Christophe Vande Weyer | European Commission                                                       | Expert       |
| Claudio Pedroni        | Associazione Piscicoltori Italiani (API)                                  | Membre       |
| Cristina Borges        | Portugal                                                                  | Observatrice |
| Dominic Rihan          | Killybegs Fishermen's Organisation (KFO)                                  | Membre       |
| Elena Ghezzi           | COPA-COGECA                                                               | Membre       |
| Elvira Morote          | OPP71 Almería                                                             | Membre       |
| Evelina Sabatella      | STECF                                                                     | Experte      |
| Ewen Abgrall           | France                                                                    | Observateur  |
| Fabian Schäfer         | Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V. | Membre       |
| Gaëtane Le Breuil      | EFFOP                                                                     | Membre       |
| Garazi Rodríguez Valle | APROMAR                                                                   | Membre       |
| Gerd Heinen            | European Commission                                                       | Expert       |
| Giacomo Petrucco       | European Commission                                                       | Expert       |
| Grace Howe             | The Nature Conservancy                                                    | Membre       |
| Guus Pastoor           | Visfederatie                                                              | Membre       |



| Représentant                  | Organisation                                                                                                                                | Fonction     |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Isabel Alonzo Cabezas         | Spain                                                                                                                                       | Observatrice |
| Janne Posti                   | Conxemar                                                                                                                                    | Membre       |
| Jarek Zieliński               | PFPA                                                                                                                                        | Membre       |
| Javier Ojeda                  | Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)                                                                                         | Membre       |
| Jean-Marie Robert             | Les Pêcheurs de Bretagne                                                                                                                    | Membre       |
| Jennifer Reeves               | Marine Stewardship Council (MSC)                                                                                                            | Membre       |
| Jens Høj Mathiesen            | Danish Seafood Association                                                                                                                  | Membre       |
| Jérémie Souben                | FEDOPA                                                                                                                                      | Membre       |
| João Pereira                  | FRUCOM                                                                                                                                      | Membre       |
| John Lynch                    | Irish South and East Fish Producers Organisation (ISEFPO)                                                                                   | Membre       |
| Josselyn Dupre                | France                                                                                                                                      | Observateur  |
| Juan Manuel Trujillo Castillo | ETF                                                                                                                                         | Membre       |
| Jules Danto                   | European Association of Fish Producers Organisations (EAPPO)                                                                                | Membre       |
| Julian Lamothe                | European Association of Fish Producers Organisations (EAPPO) / ANOP                                                                         | Président    |
| Julian Daudu                  | Environmental Justice Foundation                                                                                                            | Membre       |
| Justyna Radzewicz             | Poland                                                                                                                                      | Observatrice |
| Katarina Sipic                | EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE) / European Federation of National Organizations of Importers and Exporters of Fish (CEP) | Membre       |
| Laure Guillevic               | WWF                                                                                                                                         | Membre       |
| Laurène Jolly                 | European Commission                                                                                                                         | Experte      |
| Linda Zanki Duvnjak           | OP Friska Riba                                                                                                                              | Membre       |
| Malgorzata Kieliszewska       | Poland                                                                                                                                      | Observatrice |
| María Luisa Álvarez Blanco    | FEDEPESCA                                                                                                                                   | Membre       |
| Marine Cusa                   | Oceana                                                                                                                                      | Membre       |
| Marta Janakakis               | European Commission                                                                                                                         | Experte      |
| Mike Turenhout                | Visfederatie                                                                                                                                | Membre       |



| Représentant            | Organisation                                   | Fonction     |
|-------------------------|------------------------------------------------|--------------|
| Mirta Novak             | Croatia                                        | Observatrice |
| Patrick Murphy          | Irish South & West Fish Producers Organisation | Membre       |
| Pedro Hernandez Saez    | CARBOPECSA                                     | Membre       |
| Pedro Luis Casado López | OPP80                                          | Membre       |
| Pedro Reis Santos       | Market Advisory Council (MAC)                  | Secrétariat  |
| Pierre Commère          | PACT'ALIM / Eurothon                           | Membre       |
| Pim Visser              | NOVA                                           | Membre       |
| Poul Jensen             | Danish Seafood Association                     | Membre       |
| Rishi Sharma            | FAO                                            | Expert       |
| Roberto Alonso          | ANFACO-CYTMA                                   | Membre       |
| Rose Cahagne            | EUMOFA                                         | Experte      |
| Sarah Hautier           | EuroCommerce                                   | Membre       |
| Sergio López García     | OPP7 Burela                                    | Membre       |
| Sylvie Becaus           | VVV                                            | Membre       |
| Tanguy Chever           | EUMOFA                                         | Expert       |
| Vanya Vulperhorst       | Oceana                                         | Membre       |
| Xavier Pires            | ALIF                                           | Membre       |
| Yobana Bermúdez         | Seafood Europe                                 | Membre       |

